

Breizh Vet' INFOS



gtv Bretagne
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BRETAGNE

Le Bulletin d'information du Groupement Technique Vétérinaire de Bretagne

N°20



Edito par Pierre LAURIERE, Président du GTV Bretagne.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le nouveau Conseil d'Administration du GTV Bretagne, élu lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2017, a posé les bases du projet du GTV Bretagne pour les 3 années à venir.

L'organisation de l'association doit continuer à évoluer afin de poursuivre nos activités fondamentales (contribuer à la formation des vétérinaires et des éleveurs, représenter la profession auprès des instances administratives et professionnelles régionales, fournir aux vétérinaires des outils méthodologiques d'intervention en élevage), tout en assumant les nouvelles missions qui nous ont été confiées (Organisation Vétérinaire à Vocation Technique, OVVT).

Les GTV départementaux, par l'intermédiaire de leur président et de leur bureau respectif, seront sollicités et redynamisés. Cette proximité est essentielle pour créer et entretenir les relations avec vous, adhérents de notre association, mais aussi avec l'administration locale et les organisations professionnelles. Elle est également nécessaire pour préparer le renouvellement des membres élus de l'association, et indispensable pour préserver son dynamisme.

Notre premier travail, en tant qu'OVVT, sera de construire et d'animer le réseau des vétérinaires sanitaires autour de la maîtrise des dangers sanitaires et, au sein de chaque filière, de fédérer l'ensemble des vétérinaires sanitaires Bretons. Un réseau de vétérinaires référents techniques motivés et prêts à s'investir collectivement au service du GTV Bretagne sera constitué pour chaque filière. Ces référents seront mobilisés selon les besoins, pour l'animation, la formation et l'encadrement technique des vétérinaires sanitaires.

La communication du GTV Bretagne est également repensée. La newsletter GTV Bretagne sera désormais complétée par une newsletter OVVT à parution trimestrielle. Une page internet OVVT, hébergée sur l'actuel site internet du GTV Bretagne, sera lancée avant la fin de l'année. Elle sera dédiée à l'information de l'ensemble des vétérinaires sanitaires vis-à-vis de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre les dangers sanitaires (aspects techniques et réglementaires). La première Newsletter OVVT, qui sera publiée dans les jours à venir par le GTV Bretagne, sera quasi-exclusivement dédiée à la présentation de la nouvelle organisation sanitaire française et inclura un focus sur la région Bretagne. Une communication du GTV Bretagne via les réseaux sociaux est également envisagée.

La mise en place formelle de la nouvelle organisation sanitaire pour la région Bretagne arrive à son terme. L'Association Sanitaire Régionale (ASR) Bretagne, qui fédère les 2 OVS, a vu le jour officiellement le 18 avril 2017 et, conformément à ce que prévoient les textes, l'OVVT en est membre de droit. Nous serons attentifs, dans les mois qui viennent, à l'orientation qui sera donnée par les OVS, majoritaires au sein de l'ASR, au fonctionnement de cette ASR.

Ce premier semestre 2017 a été particulièrement riche en actualité et en activité pour le GTV Bretagne.

La mission OVVT du GTV Bretagne et le Bien Etre Animal (lire ci-dessous) sont 2 exemples pour illustrer que seule une action coordonnée aux niveaux régional, national et de l'ensemble des organisations professionnelles vétérinaires, associée à votre mobilisation autour de ces 2 dossiers, permettront d'en faire demain de réelles opportunités pour notre profession.

Le Nouveau Conseil d'Administration Premier CA le 6 Avril dernier

Le Jeudi 6 Avril dernier, le nouveau Conseil d'Administration du GTV Bretagne s'est réuni à Languoux. Premier CA réussi pour le tout nouveau Président qui a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivés.



Retrouvez le nouveau Conseil d'administration sur www.gtv-bretagne.org, rubrique « vos représentants »

Question à Yolande DAVID et Tanguy RAULT, nouveaux membres du CA :

GTV BZH : Pourquoi devenir membre du CA du GTV Bretagne ?

Y D : Etre membre du CA du GTV Bretagne permet notamment de s'investir pour l'ensemble des vétérinaires mixtes, de comprendre les diverses rôles du GTV et de le situer parmi les organisations avec lesquelles il interagit.

T R : Mon premier contact actif avec les GTV a été ma participation au « Breizh Vet' Tour » en 2016. J'en ensuite pris part à des rencontres dans le cadre de l'Alliance GTV-GDS qui m'ont donné l'envie de voir l'envers du décor. Etre présent au CA permet de prendre part aux réflexions qui concernent notre profession, notre représentation et notre formation. Il n'est pas toujours facile de percevoir les tenants et les aboutissants de chaque décision : les "anciens" nous ont aidés à y voir plus clair lors de ce premier CA.

SPACE 2017 La lettre du GTV « Grand Ouest »

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Comme vous le savez, chaque GTV Régional est devenu OVVT (Organisme Vétérinaire à Vocation Technique), organisme reconnu par l'Etat.

A ce titre, une convention liant les DRAAF et les OVVT sont ou vont être signées. Les GTV régionaux se voient donc attribuer de toutes nouvelles missions dont la réalisation débute dès cette année 2017.

En parallèle, de nombreux partenaires traditionnels n'ont pas souhaité soutenir le GTV Grand OUEST dans son projet.

En conséquence, et au regard du retard accumulé dans le projet SPACE 2017 d'une part, et par manque de moyens humains et financiers d'autre part, le GTV Grand Ouest ne participera pas au SPACE 2017.

Nous espérons malgré tout pouvoir revenir vers vous avec un nouveau projet pour l'édition 2018.

Confraternellement,

P LAURIERE

Président GTV Bretagne



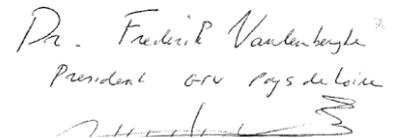
X QUENTIN

Président GTV Normandie



F VANDERBERGHE

Président GTV Pays de Loire



Dr. Frédéric Vandenberghe
Président GTV Pays de Loire

Dates à retenir L'agenda des formations

- 7 Juin : Formation « Echographie génitale des bovins » (22)
- 8 Juin : Formation « Découverte de l'ostéopathie » (29)
- 27 Juin : Formation « B.A.-BA en apiculture » (22)
- 15 Novembre : Formation « Parasitisme des bovins au pâturage » (22)
- 19 Septembre : Projet formation antibiorésistance (canine/rural) (35)
- 21 Septembre : Projet soirée formation « MERIAL » (35)

Inscriptions, invitations, programme sur www.gtv-bretagne.org

En route pour le 2017

Par Mickaël MARTIN



Strongles, Trématodes, Tiques et Mouches n'ont qu'à bien se tenir !

Depuis plusieurs années le GTV Bretagne et les vétérinaires praticiens des 4 départements ont prouvé leur dynamisme, leur créativité et leur pédagogie en passant de nombreux messages grâce au « Breizh Vet' Tour ».

Ainsi, l'an dernier, des messages constructifs ont pu être diffusés sur le plan Ecoantibio 1. A l'heure où la DGAL sort le plan Ecoantibio 2, le GTV Bretagne a voulu être proactif sur un autre dossier, à savoir **le parasitisme**.

Celui-ci demande une approche raisonnée quant à l'utilisation des antiparasitaires, et fera très certainement dans les années futures, l'objet d'un plan similaire aux antibiotiques compte tenu de son impact sanitaire et environnemental.

Comme nous ne pouvions pas balayer tout le spectre du parasitisme bovin en une formation de deux heures, nous avons décidé d'axer le BVT 2017 sur le parasitisme au pâturage. C'est donc autour de quatre parasites principaux que nous développerons les notions :

- de cycles et la biologie parasitaire
- de maladies vectorielles
- de réponses immunitaires (différentes en fonction du parasite)
- de conséquences zootecniques, économiques et médicales d'une mauvaise gestion parasitaire
- etc...

ECOANTIBIO 2

Le plan **ECOANTIBIO 2** sera mis en œuvre sur la période **2017 à 2021**. Il compte 20 actions, davantage orientées vers des mesures incitatives plutôt que réglementaires.

Il s'articule autour de quatre axes :

1. Développer les mesures de **prévention** des maladies infectieuses et faciliter le recours aux **traitements alternatifs**.
2. **Communiquer et former** sur les enjeux de lutte contre l'antibiorésistance, sur la prescription raisonnée des antibiotiques et sur les autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses.
3. **Des outils partagés** : Mettre à disposition des outils d'évaluation et de suivi du recours aux antibiotiques, ainsi que des outils pour leur prescription et administration responsables.
4. **Des efforts partagés** : S'assurer de la bonne application des règles de bon usage au niveau national et favoriser leur adoption aux niveaux européen et international.

Ce plan qui répond aux recommandations internationales en matière de lutte contre l'antibiorésistance s'inscrit dans le cadre du projet agro-écologique du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et la feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance (vous pouvez retrouver **le plan ECOANTIBIO sur <http://agriculture.gouv.fr/ecoantibio>**)

Ces explications montreront la complexité du parasitisme et les différences d'approche nécessaires. La gestion globale du parasitisme se doit donc d'être différente d'un élevage à l'autre ou d'une année sur l'autre, et doit faire l'objet d'échanges réguliers entre l'éleveur et son vétérinaire. Car c'est bien le vétérinaire habituel de l'exploitation qui sera le plus à même de prescrire les bons examens complémentaires puis les traitements appropriés, si nécessaires, aux différents lots d'animaux.

Etre et rester l'interlocuteur privilégié sur le parasitisme, tel est un des enjeux, pour les vétérinaires ruraux, des prochaines années en élevage. Ce BVT sera l'occasion de le démontrer, une nouvelle fois, sur la même formule que les années précédentes : technique, pédagogie et humour.

Enfin, en guise de perfectionnement sur le sujet, ce « Breizh Vet Tour » sera associé à une formation parasitologie dispensée par P. Camuset le 15 Novembre prochain.



**Retenez les dates du BVT
dans votre département !**

**7/12/17 PLEYBEN
12/12/17 LOCMINE
14/12/17 ST BRIEUC
21/12/17 CHATEAUGIRON**

A propos du Bien Etre Animal

Par Pierre LAURIERE

Attente sociétale de premier plan, plan national 2016 – 2020, responsabilité engagée des vétérinaires sanitaires (selon l'article L.203-6 du CRPM*, tout vétérinaire sanitaire doit informer sans délai la DDPP de tout cas de maltraitance présentant un danger grave qu'il constate), continuité des travaux en cours sur la transportabilité et l'abattage d'urgence : le Bien-Etre Animal est désormais, pour tous - administration, organisations professionnelles vétérinaires et agricoles, vétérinaires sanitaires, éleveurs - une réelle priorité d'action.

En région Bretagne, dans le prolongement du CROPSAV Protection Animale du 18 octobre 2016, les échanges avec notre administration, la DRAAF et les DDPP, se poursuivent et sont maintenant devenus réguliers. Le GTV Bretagne et le CRO Bretagne agissent en synergie et collaborent étroitement avec la commission Bien-Etre Animal de la SNGTV.

En parallèle des travaux menés au niveau national (transportabilité, abattage d'urgence, abattage en ferme, mandatement en bien-être animal, création de cellules départementales opérationnelles, etc...), dans le respect des directives nationales qui découleront des conclusions de ces différents travaux, et avec l'appui de notre administration régionale, un réseau d'intervenants Bien Etre et Protection Animale regroupant l'ensemble des parties prenantes, doit être progressivement mis en place. En favorisant le partage d'informations, ce réseau permettra d'anticiper les situations qui se dégradent. Il facilitera le signalement des situations déjà dégradées. Il permettra enfin de mieux analyser chaque situation et par conséquent d'intervenir précocement avant qu'il ne soit trop tard, afin de proposer des mesures d'accompagnement adaptées à chaque situation.

Notre profession doit s'organiser pour être en capacité d'assumer ses responsabilités mais aussi de justifier, le cas échéant, de son implication au quotidien pour le maintien et le progrès du Bien Etre Animal. Il nous semble donc essentiel que ce réseau soit aussi réfléchi et construit pour être au service des intervenants en élevage, dont les vétérinaires sanitaires, afin de lever les nombreux freins au signalement.

Enfin, la formation continue des vétérinaires dans le domaine du Bien-être Animal sera à nouveau un point clé. Après un début difficile en 2016, le module de formation au mandat sanitaire « Le vétérinaire sanitaire et le bien-être en élevage : comprendre et agir » connaît maintenant une bonne participation des vétérinaires sanitaires.

Continuez à vous mobiliser sur ce sujet. Nous reviendrons régulièrement vers vous dans les prochains mois pour vous informer et vous proposer des formations dans le domaine du Bien Etre et de la Protection Animale.

**Code Rural et de la Pêche Maritime*

***Le GTV vous donne rendez-vous dans quelques jours avec
la première News de l'OVVT Bretagne.....***